

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

Les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Village Saint-Pierre au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le traitement des élus

La loi prévoit que le rapport des faits saillants doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité.

Par souci de transparence, voici la rémunération annuelle des membres du conseil pour l'année 2025.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX 2025

	Maire	Conseillers
Rémunération annuelle de base	10 519 \$	3 506 \$
Allocation des dépenses	5 259 \$	1 753 \$

En conclusion, la santé financière de la Municipalité de Village Saint-Pierre se porte bien et le conseil municipal travaille à la conserver.

Je veux adresser mon appréciation et mon remerciement aux conseillères et conseillers, Madame Lyne Rivest, Monsieur Stéphane Arbour, Monsieur Denis Parent, Monsieur Benoit Duval, Monsieur Jean-André Provost, Monsieur Benoit Blouin. Finalement, il faut signaler la coopération et la disponibilité des employés de la Municipalité.

J'en profite, au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, pour souligner le travail et les efforts de la direction et des employés municipaux qui contribue au bien-être de leur collectivité tout au long de l'année.

Cordialement,

Roland Charest, maire.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025

Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2026, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, tel que préparé par M. Yvan Gaudet, CPA Auditeur.

Le présent rapport sera distribué (dans notre bulletin de juillet 2026) dans tous les foyers par média poste et il sera sur le site Internet de la Municipalité de Village Saint-Pierre.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 651 116 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 691 333 \$ (600 523 \$ sans amortissement).

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, autres frais) les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 45 568 \$.

Résumé du rapport financier 2025

Revenus de fonctionnement	651 116 \$
Charges (dépenses) avec amortissement	691 333 \$
Charges (dépenses) sans amortissement	600 523 \$
Revenus d'investissement	0 \$
Affectation aux investissements	5 025 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	90 810 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice financier à des fins fiscales	45 568 \$

Selon les états financiers déposés et vérifiés, le rapport financier 2025 démontre que la Municipalité est en bonne situation financière grâce au suivi serré du budget et de l'efficacité des différentes décisions menant à une saine gestion des actifs municipaux.

Rapport du vérificateur

Les états financiers de l'année 2025 de la municipalité ont été audités par la firme M. Yvan Gaudet, CPA Auditeur.